



L'architecture du paysage est un acte intellectuel et culturel, une réflexion sur un ensemble de questions liées non seulement à notre pratique professionnelle mais à une vision du monde.

L'architecture du paysage est une forme d'écriture qui compose avec les éléments naturels et artificiels.

3.

SQUARE ET PROMENADE AGASSE WEBER

Square et promenade Agasse Weber

Maître d'ouvrage	Ville de Genève
Type de mandat	Mission complète (SIA 31 à 53) coactivité et coordination CFF.
Partenaires	F. Gschwind lumière, TBS + BCPH ing. civil et mobilité
Surface	0.47 ha
Coût estimé	CHF 3.7 mio
Lieu et date	Genève, 2019

Chronologie

1929 : Constitution d'une réserve ferroviaire en surplomb de la route de Chêne

2010 : Concours espace public de la gare des Eaux-vives

La réalisation de la ligne CEVA qui passe en tranchée sous le futur parc Agasse Weber, rend possible le réaménagement de ce secteur. Par son intégration dans le concours du projet d'aménagement des espaces publics de la gare des Eaux-Vives, la Ville de Genève a souhaité qu'il s'inscrive dans une réflexion globale.

2017 : L'avancement du chantier CEVA restitue l'emprise dans une topographie provisoire.

2018 : Début

2019 : Fin des travaux

Objectif et enjeux

Le projet d'aménagement du Parc Agasse Weber poursuit plusieurs objectifs :

- conserver et renforcer la vocation d'espace de quartier du square Agasse Weber
- proposer de la route de Chêne à l'avenue Théodore-Weber un aménagement qui relie et met en cohérence
- créer une liaison de mobilité douce inter-quartier entre la gare des Eaux-Vives et le quartier de Malagnou.
- accueillir un tronçon de la voie verte d'agglomération (VVA).

Description du projet

Le petit square de quartier est agrandi par la suppression du barreau routier et offre désormais un aménagement étendu de « façade à façade ». Le travail sur le sol joue un rôle important dans l'ensemble du projet. Vu la nécessité de composer avec une topographie existante très accidentée, des modelages partiels du terrain ont permis de créer des places en terrasse où il fera bon se tenir et s'arrêter. Les ouvrages de soutènements projetés ont une triple fonction : créer des terrasses accueillantes, mettre à distance la rue et offrir des seuils entre le parc et la rue, confortables et appropriables. Un chemin en béton d'une largeur de 3,5 m traverse de part et d'autre le parc et en articule les différentes parties. Il offre un parcours clair et accueille quasi naturellement la composante circulation vélo et mobilité réduite de la voie verte. Pour ménager la continuité de la rue Agasse, la transition entre les deux parties du parc est traitée par un resserrement et une rehausse de la chaussée dans le prolongement de l'espace de la promenade Agasse Weber.

Un square pour le quartier et une promenade traversée par la voie verte

- Une prairie est plantée de cerisiers sur la pelouse centrale et un square ombragé par des platanes est délimité par un long banc éclairé en sous-face et une fontaine .
- Une longue promenade longe l'esplanade jardinée avec des tables et bancs et relie les routes de Chêne et Agasse.
- La couleur des bétons souligne la topographie du site et sa géométrie. Les revêtements perméables sont privilégiés et évoquent le jardin.

Description des travaux réalisés

- Conception paysagère : plantations, revêtement
- Reprise des niveaux topographiques avec ouvrages : murs de soutènement, gradins, rampes, escaliers
- 1 fontaine
- Mobilier urbain
- Eclairage intégré dans un banc béton
- Parc et jardins : plantations, pelouse et arrosage
- Voie verte d'agglomération intégrée au projet
- Mise en place de planche test de revêtement in situ

Particularités du projet

- Nombreuses coordinations propriétaires privés
- Proximité pôle multimodal à forte fréquentation
- Construction et plantation partiellement sur dalle
- Multiples usagers du parc : PMR enfants, adultes, etc,
- Couture et remodelage d'infrastructures routières

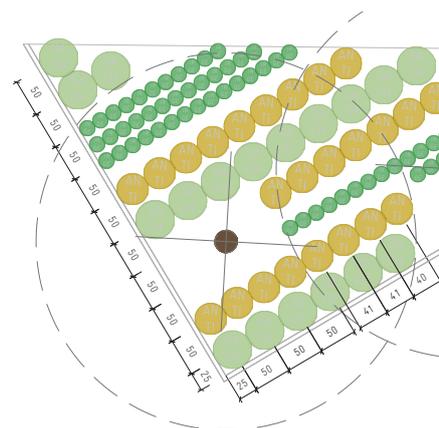
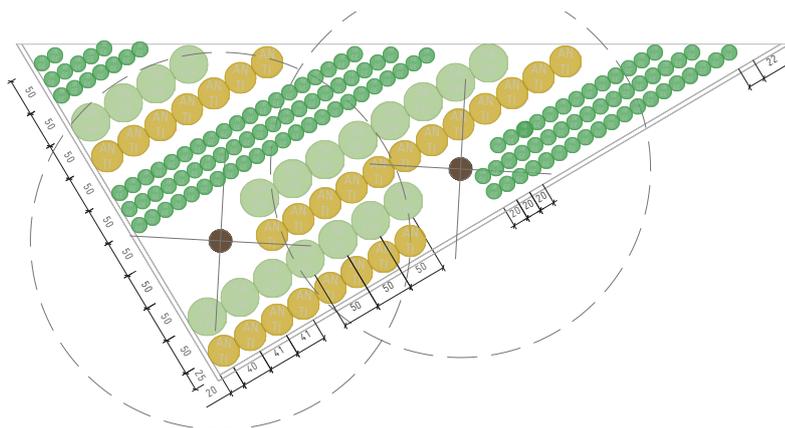
Description des prestations

Béatrice Manzoni, responsable de la maîtrise d'oeuvre des espaces publics : concours et phases SIA 32 à 53

- Conception d'ensemble : square et voie verte
- Pilotage spécialistes : ingénieur civil, concepteur lumière, fontainier
- Coordination avec les services concernées : Ville, Etat, TPG, CFF, Privés
- Dimensionnement et élaboration du projet d'exécution
- Conception de détails: fontaines, mobilier urbain,
- Exécution du projet : direction des travaux
- Organisation et pilotage des séances de chantier
- Contrôle qualité sur le chantier et des différentes phases de chantier
- Contrôle de l'exécution et établissement des dossiers conformes
- Gestion des coûts et des délais avec pluralité de financement

Square et promenade Agasse Weber

CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS ET D'UNE VOIE VERTE SUR LA GALERIE DU CEVA



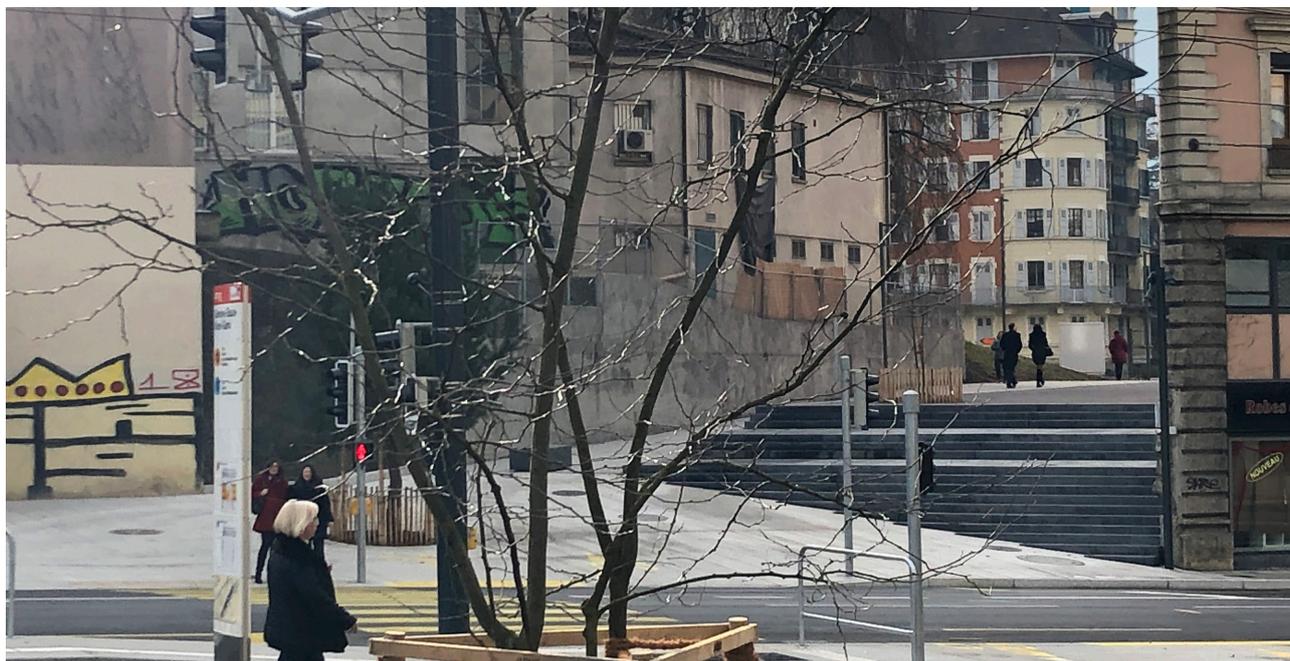
Square et promenade Agasse Weber

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET D'UNE VOIE VERTE SUR LA GALERIE DU CEVA



Promenade

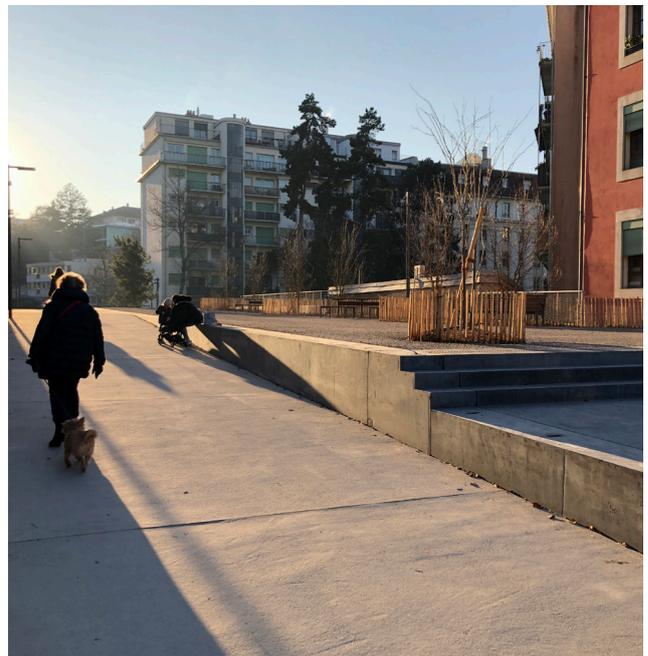
La promenade Agasse Weber est dégagée afin d'affirmer la nouvelle liaison inter-quartiers dans le prolongement de la gare du CEVA côté route de Chêne. Entre la route de Chêne et la rue Agasse, la promenade est construite sur la dalle de couverture du train et se compose en deux bandes. La première au sud, d'une largeur de 3,5 m, est matérialisée par un dallage en béton. Elle accueille les vélos et les mobilités douces et réduites (rampes 6 %). La seconde au nord, d'une largeur de 10 m, forme une terrasse en gravier stabilisé qui se termine par des emmarchements le long de la rue Weber. Propice à la déambulation piétonne, l'aménagement paysagé offre des alcôves comme autant de lieux intimes de halte.





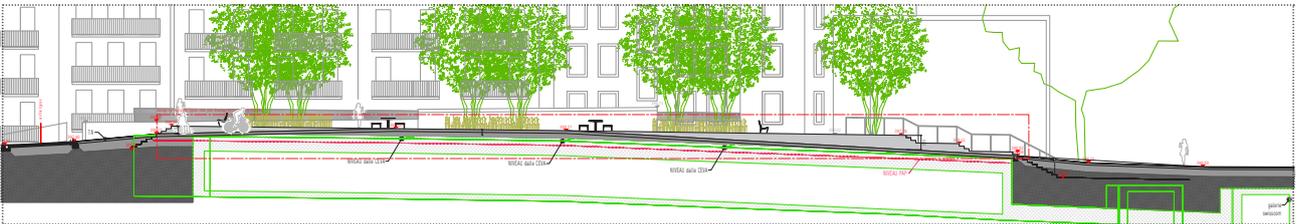
Square

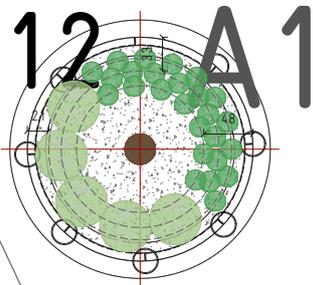
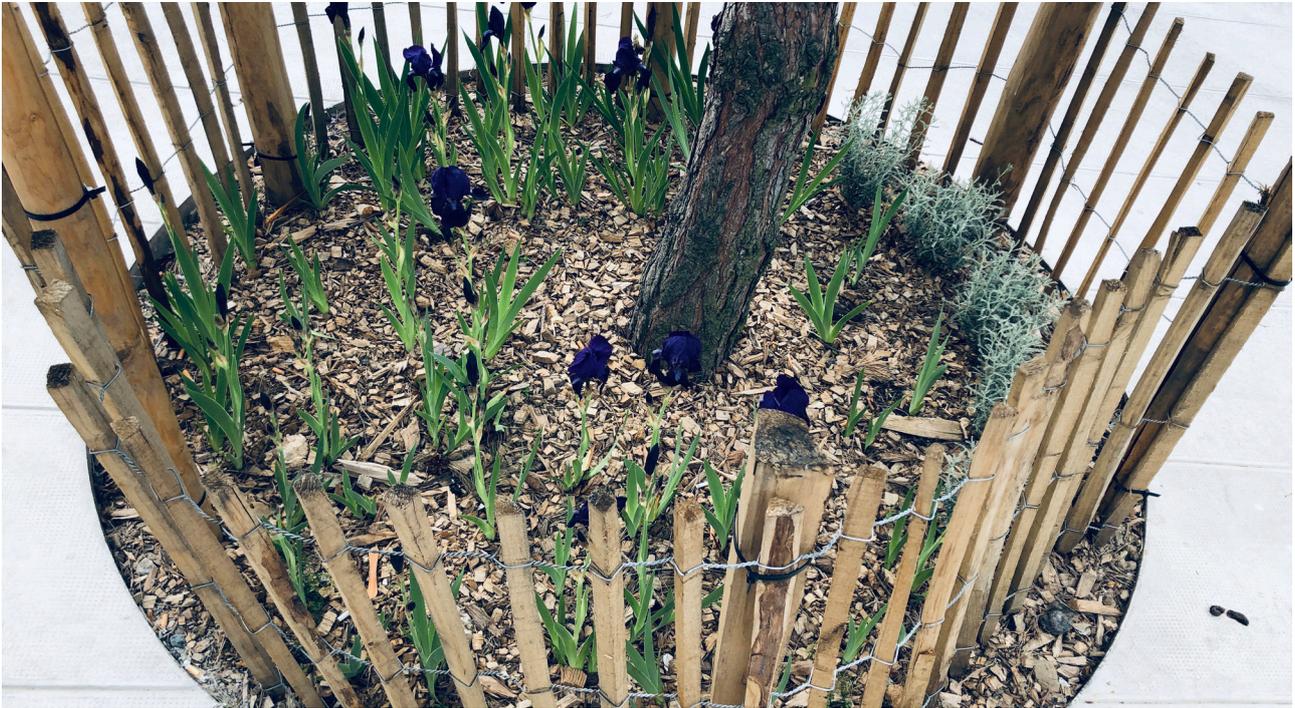
La traversée en diagonale du square définit une promenade horizontale et articule les deux espaces qui le composent. Une grande pelouse suit la pente naturelle du terrain ouverte comme aux jeux et à la détente des habitants. La terrasse en stabilisé est protégée de l'avenue Théodore-Weber par un dispositif d'escalier-gradin. L'aménagement paysager de l'esplanade en stabilisé se présente comme une place de quartier. En grande partie, le square est situé sur l'infrastructure du CEVA.



Square et promenade Agasse Weber

COUPE SUR LE CEVA ET CAHIER DE PLANTATION



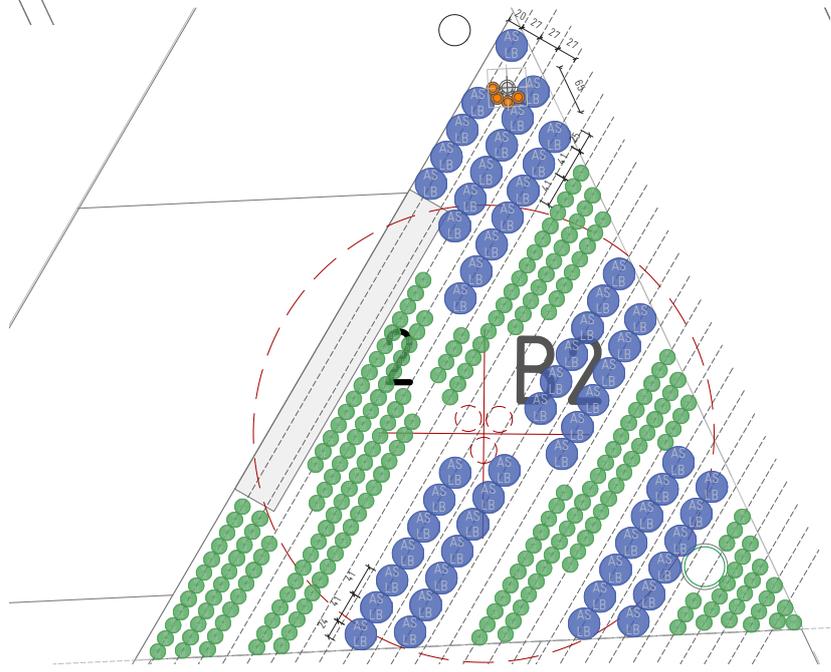


Cahier de plantations - strates basses

- D-110-1 - Triangle Weber
- D-110-2 - bac Agasse n°1
- D-110-3 - bac Agasse n°2
- D-110-4 - bac Agasse n°3
- D-110-5 - Pieds d'arbres - Pinus silvestris
- D-110-6 - Pieds d'arbres - Trio de prunus n°1
- D-110-7 - Pieds d'arbres - Trio de prunus n°2
- D-110-8 - Pieds d'arbres - Trio de prunus n°3

LEGENDE

-  Anthemis Tinctoria Kelwayi
-  Santoline chamaecyparissus
-  IRIS pallida aurea variegata
-  IRIS Germanica Black night (ou superstitio)
-  Festuca Glauca eljah blue
-  Scilla siberica



Square et promenade Agasse Weber

PLANS DE PLANTATION ET D'EXÉCUTION DES OUVRAGES

